



## Les agents publics ne sont pas responsables de la dérive des comptes publics !

La CFTC déplore l'insuffisance des réponses apportées par le Gouvernement aux légitimes préoccupations des agents publics. **L'absence de considération pour la dégradation du pouvoir d'achat, la remise en cause des acquis sociaux et le manque de perspectives professionnelles heurtent profondément nos principes de justice sociale et de dignité humaine au travail.**

### MOBILISATION NATIONALE - JEUDI 5 DÉCEMBRE

Rendez-vous CFTC à partir de 13H30

Boulevard de BERCY (M° BERCY)

→ RDV sous la Moto de Johnny

### LA CFTC PREND POSITION CONTRE :

- **L'allongement de 1 à 3 jours du délai de carence (c'est à dire 3 jours non payés) en cas d'arrêt maladie.** Pourquoi la fonction publique devrait-elle s'aligner sur le privé ? Les situations ne sont pas comparables. Dans notre collectivité parisienne, l'âge moyen des agents est proche de 48 ans et de nombreux métiers comportent des pénibilités. Qui compensera les rémunérations perdues ? Le privé peut le faire par le biais de conventions collectives mais le secteur public ne le peut pas légalement ;
- **la baisse de l'indemnisation des jours d'arrêts maladie à compter du 4<sup>ème</sup> jour :** l'indemnisation passera de 100 % à 90 % mais nos cotisations, elles, resteront maintenues et obligatoires. Nous continuerons d'écorner notre système de protection sociale ;
- **le maintien du gel du point d'indice :** Sans revalorisation, veut-on que de plus en plus d'agents publics se retrouvent en situation de travailleurs pauvres ?
- **le projet de suppression de la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) :** À la Ville, les nombreux agents en fin de grille, sans perspective de montée d'échelon, seront très impactés financièrement par cette suppression.

**La CFTC à vos côtés**

***Toujours proposer, pouvoir s'opposer***